

Informations utiles relatives au Post Optima Flex

Primes, prestations, coûts et fiscalité actuellement applicable



- **Prime minimale** : 1.000 € via prime unique.
- **Coûts** : 3% de coûts d'entrée sur chaque prime versée.
- **Fiscalité** : 2% de taxe sur chaque prime versée. Il n'y a pas d'avantage fiscal sur les primes versées.



- **Primes complémentaires minimales** : des primes complémentaires sont possibles à partir de 30 €.
- **Rachat** : des rachats ponctuels sont possibles.
- **Coûts de rachat** : 1% de coûts de rachat, calculés sur la valeur de rachat théorique pendant les 2 premières années et 11 mois du contrat. Après cette période, il n'y a plus de coûts de rachat.
- **Mécanisme de transfert automatique** : 0,20% quand le mécanisme est actif.
- **Fiscalité** : pas de précompte mobilier.



En cas de décès de l'assuré :

- **Capital** : le capital-décès est versé au bénéficiaire en cas de décès.
- **Coûts** : pas de coûts de sortie.
- **Fiscalité** : pas de précompte mobilier.



Tous les coûts maximum ont été pris en compte dans les différentes sections du document d'informations clés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Clause bénéficiaire

Lors de la conclusion du contrat, un ou plusieurs bénéficiaire(s) en cas de décès doivent être désignés. Les bénéficiaires peuvent être modifiés en cours de contrat sous certaines conditions.

Liste des fonds disponibles

Les fonds disponibles au sein du Post Optima Flex sont les suivants : AG Life Global Return / AG Life Cash Euro.

